

Actualisation - 2024

VILLEURBANNE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C.5.1.1 Informations complémentaires

Villeurbanne

En ce qui concerne **VILLEURBANNE** ces ouvrages sont

- MÉTRO : Relatif au tréfonds des lignes de métro :

- Ligne A, PERRACHE/LAURENT BONNEVAY
 - Prolongement de la ligne A jusqu'à La Soie à Vaulx en Velin
- Ligne B, CHARPENNES/JEAN MACE
 - Station Laurent Bonnevey (ligne A)
 - Station Cusset (ligne A)
 - Station Flachet (ligne A)
 - Station Gratte-Ciel (ligne A)
 - Station République Villeurbanne (ligne A)
 - Station Charpennes, Charles Hernu (lignes A, B)

SYTRAL
21 boulevard Vivier Merle
69003 LYON

Tél. : 04.72.84.58.00

NOTA :

Pour un projet objet d'un PC situé dans une zone **jusqu'à 15m** du tréfonds des ouvrages du métro le Requérant devra se mettre en relation avec Le SYTRAL afin de rendre les conditions d'exécution des travaux conformes à l'article 72 du décret 2003-425.

Pour un projet objet d'un PC situé dans une zone **entre 15 et 50m** du tréfonds des ouvrages du métro le Requérant devra signaler son projet au SYTRAL afin de rendre les conditions d'exécution des travaux conformes à l'article 72 du décret 2003-425.

- RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN : Relatif au système de distribution de chaleur qui permet un acheminement vers plusieurs usagers via un ensemble de canalisation à partir d'une production centralisée. Ce réseau peut s'appuyer sur des énergies renouvelables mais peut également en utiliser d'autres.

C.5.1.1 Informations complémentaires

Villeurbanne

NOTA

Le tracé des télécommandes n'étant pas précis, EDF demande à être consulté pour tous travaux effectués dans la voie concernée par le passage d'une télécommande afin d'en donner l'emplacement exact.

- TUNNEL : Périmètres relatifs aux tunnels :

- Périmètre de tirs de mines importants du tunnel SNCF de Saint Clair qui se trouve sur Caluire.
- Périmètre de tirs de mines importants du tunnel SNCF de Vassieux qui se trouve sur Caluire.

SNCF Direction de Lyon Agence Régionale Immobilière
10 Cours de Verdun
69286 LYON CEDEX 02

Tél. : 04.72.40.31.00

NOTA

La SNCF demande à être consultée pour tout permis situé au-dessus du tunnel, et pour tout permis nécessitant des tirs de mines dans les périmètres réglementés.

Les autres services demandent à être informés en cas de permis de construire au-dessus du tunnel.